

Frais du contrat d'assurance vie*

Nom du produit	MAJESTY DIGITAL VIE
Nom du distributeur	TURGOT LIFE
Type du contrat	Contrat d'assurance vie individuel libellé en euros et/ou en unités de compte
Montant minimal de versement initial	1 000 euros
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros APICIL EURO GARANTI	1%
Support fonds euros APICIL EUROFLEX	4%
Support unités de compte	1% max
Gestion pilotée ou standardisée	NA
Gestion déléguée	+ 0,90% supplémentaire sur UC
Frais de gestion des unités de compte	
1/Gestion Libre - Gestion déléguée	
Fonds actions**(moyenne)	1,93%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,73%
Fonds obligations (moyenne)	1,16%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,45%
Fonds immobilier****(moyenne)	1,41%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	4,37%
Fonds diversifiés (moyenne)	2,02%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,73%
2/Gestion pilotée ou standardisée	
Autres frais annuels	
frais forfaitaires	NA
frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	4,5% max
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0%
Frais d'arbitrage	
proportionnels ou forfaitaires	15 euros + 0,80%, excepté arbitrages du support APICIL EuroFlex vers le support APICIL Euro Garanti : 2%
nombre d'arbitrage gratuits par an	1, excepté arbitrages du support APICIL EuroFlex vers le support APICIL Euro Garanti
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%
Frais sur les versements de rente	0%
Frais de rachat	0%
Assureur APICIL Epargne : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, entreprise régie par le Code des assurances au capital de 13 717 446 €, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 440 839 942. Siège social : 38 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire. 06/2022 - ER22/FCR0171	
NA : non applicable *= le tableau indique les principaux frais du plan constatés au derniers exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau. **= la catégorie "fonds actions" inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital investissement(FCPR,FPCI,FPS) et les titres vifs. ***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos. ****=la catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.	